GROUPEMENT des SYLVICULTEURS
du VERCORS 4 MONTAGNES
(association loi 1901)
B.P. 70525 - 38011 GRENOBLE cedex 1
Tél. 06 85 76 28 36 @mail contact@gs4m.com internet www.gs4m.com

COMPTE RENDU AG DU 13 MAI 2017 AUTRANS

L'Assemblée Générale Ordinaire du GS4M s'est déroulée le samedi 13 mai 2017 à Autrans.

Une bonne quarantaine de personnes ont participés à nos travaux, notons la présence de Chantal CARLIOZ maire de Villard de Lans et Conseillère Départementale, Jacques ADENOT Président du PNRV, Thomas GUILLET Vice-Président de la CCMV, Guy CHARRON Président des Communes Forestières et élu de Lans en Vercors, Lionel PIET Directeur de la COFORET, Véronique Jabouille ingénieure au CRPF, Albert RAYMOND Vice-Président de l'UFP 38, Jean Louis REBUFFET Président du groupement de Belledonne.

Nombreux les excusés : Marie Noëlle BATTISTEL député de notre secteur, des maires des communes du plateau retenus par ailleurs, le président du CRPF, le Président de l'UGDFI, les présidents de Chartreuse, des Bonnevaux Chambarran…

Suivant l'ordre du jour, aménagé pour répondre à la présence des intervenants ?
Le Président expose son rapport moral et les actions menées et à mener.

Avec la CCMV : l'application de la Charte Forestière du Territoire du Vercors : le Plan Pastoral de Territoire et les enjeux de l'économie alpestre – Les problèmes du gibier – la réglementation des boisements en cours de discussion – des explications dans ce sens ont été données par Thomas Guillet et de rappeler qu'il n'est pas question d'être d'interdire, mais de conserver notre paysage en limitant les nuisances communes aux déplacements ou autres…

Avec le Parc : la cohabitation entre les forestiers, les agriculteurs, les touristes… La production durable, la reconnaitre et la favoriser – l'engagement entre Grenoble-Alpes Métropole et le PNRV pour la transition énergétique qui devra nous amener pour 2050 à produire l'énergie que l'on consomme. Jacques ADENOT nous confirmer sa volonté d'aller le plus loin possible dans les délais les plus courts. La place de la forêt fera l'objet de concertations

Avec l'UFP38 (syndicat) : la formation des sylviculteurs, avec le soutien du CRPF, au travers des FOGEFOR – favoriser la mise en place d'un CETEF (Centre d'Etude Technique Economique et Forestier). Faire un inventaire forestier sur une parcelle, et en fonction déterminer les actions à mettre en place pour optimiser la production, en faire un suivi et communiquer les résultats pour pouvoir reproduire l'action. Le groupement de Chartreuse s'est chargé de travailler sur plusieurs sujets.
La gouvernance de l'UFP38 devrait être rediscutée lors de la prochaine A G qui se déroulera pendant les journées de la prochaine FFM à St Pierre de Chartreuse.
Il est souligné l'importance d'être adhérent au syndicat car il a une place prépondérante dans toutes les structures administratives et peut négocier les directives qui nous sont imposées par l'Etat.
Monsieur Albert RAYMOND, Yvonne COING BELLEY, tous deux vices présidents, en ont rappelé le rôle et la place.

Avec l'UGDFI : à l'exemple de ce qui s'est déjà fait dans d'autres départements - les forestiers privés se sont regroupés dans un seul organisme - des entretiens ont déjà eu lieu et se poursuivent entre les deux structures UFP38 et UGDFI et avec plusieurs personnalités locales et régionales, Messieurs Albert RAYMOND, Henri GRAS, Charles GAVIN, et Gérard CHAURAND représentant l'Union Régionale des forestiers Privés pour créer ce regroupement.
Un rappel, par l'intermédiaire de l'UGDFI vous êtes assurés en R C auprès d'AVIVA et l'édition de Sylve 38 que vous recevez plusieurs fois par an.

Le GS4M, qui se réuni très souvent au travers de son Conseil de Gérance a rassemblé son Conseil d'Administration les 04 mars et 09 septembre 2016. Les travaux ont portés sur l'actualisation de notre GUIDE et s'en est suivi les réunions de mise à jour. Travaux qui ont aboutis par l'impression de 13 feuillets qui vous sont distribués **gracieusement** ce jour.
La loi d'avenir avec le droit de préférence lors de cessions. Le regroupement de propriétaires pour réaliser des travaux d'exploitation… chacun peut bénéficier dans ces cas-là de conditions commerciales plus favorables. La coopérative, par l'intermédiaire de son technicien peut répondre à cette demande. Une convention matérialise ces conditions entre le GS4M et COFORET et Mathieu est chaque jour sur le terrain.
Une réflexion que nous menons, pour aider les propriétaires dans la recherche de limites, faire l'acquisition d'un GPS… ou d'autres matériels… nous tenons à votre disposition des compas… une tarière avec 3 mèches pour les plantations… contactez-nous.

Quelques dates à noter :
La Fête du Bleu qui a eu lieu l'an dernier à Méaudre se déroulera les 29 et 30 juillet prochain à Ste Eulalie en Royans.
La prochaine **Fête de Forêt de Montagne** se déroulera les 16, 17 et 19 juin prochain à St Pierre de Chartreuse. Les temps forts avec le colloque « avenir des gros sapins », l'Assemblée Générale de l'UFP38 – des informations paraîtront dans la presse ou sur notre site.
La programmation de notre **voyage en Bourgogne**, compromis pour ce mois de mai par manque de participants, a été repoussé les 05, 06, et 07 septembre prochain, même programme, mêmes conditions faut-il que le groupe soit suffisamment important pour bénéficier d'un tarif intéressant !!! Renseignements sur notre site ou en contactant le Président D BONNET.

La présence de **Véronique JABOUILLE, ingénieure au CRPF**, nous a présenté la nouvelle organisation du CRPF avec la grande région AURA. Des discussions se poursuivent mais malheureusement va demeurer la problématique du maintien de tous les techniciens car les aides financières se réduisent de plus en plus… **Denis PELLISSIER** qui partage son temps avec le Parc et deux départements ne pourra pas se dédoubler mais reste disponible pour ses missions régaliennes. **Philippe PIONE** est à la veille d'une retraite bien méritée, son action pour la réalisation des routes forestières est à souligner car notre réseau est de loin très performant, même si nous en réclamons toujours plus... Espérons son remplacement… dans cette attente, nos remerciements à Philippe qui a initié notre groupement il y a plus de 30 ans.

Monsieur **Lionel PIET, Directeur de la coopérative COFORET**, assisté de **Mathieu DELAYGUE** est revenu sur leur activité 2016 sur le Vercors : plus de 165 documents de gestion – projet de 4070 ml de dessertes du Val Furon – 1600 to de bois de feu – 6900 m3 de bois d'œuvre résineux – maintien des prix par rapport à 2015, une moyenne de 60.17 € / m3 sur pied suivant la qualité et la destination des bois. En prévision 1810 m3 à exploiter plus les nouveaux chantiers à concrétiser.

Compte Rendu effectué par D. BONNET

PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT
www.pefc-france.org